

UN MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

■ Tempête du 6 décembre dernier ■

Comme vous le savez, plusieurs municipalités de la Gaspésie et du Bas-St-Laurent ont été affectées à différents niveaux par les intempéries du vent combiné avec de très fortes marées. Carleton-sur-Mer n'a pas été épargnée. Une partie des infrastructures routières, soit la piste cyclable et la route d'accès menant à la Pointe Tracadigash ou au camping municipal, ont été touchées par cette mauvaise température. Des systèmes électriques du camping ont également été endommagés. Certaines rues ou routes longeant la baie ont aussi été touchées. Même le quai des pêcheurs a été affecté grandement par ces intempéries. Le banc de Saint-Omer, l'emplacement de la place du Vieux Quai ainsi que la halte routière sise sur la *pavure* ont été endommagés à différents degrés.

Les employés de la Ville de Carleton-sur-Mer ont évalué, réparé et nettoyé en partie certaines infrastructures. Le tout se poursuivra au printemps 2011.

La sécurité civile a visité et inspecté toutes les infrastructures touchées et rapportées comme étant endommagées, autant les propriétés de la Ville de Carleton-sur-Mer que celles des contribuables. Pour la Ville de Carleton-sur-Mer, les dommages se chiffrent à plusieurs centaines de milliers de dollars. La majorité de ces bris ne sont pas admissibles à de l'aide financière gouvernementale pour le moment. La Ville a tout de même fait parvenir à nos députés fédéral et provincial une demande d'aide financière pour nous aider à réparer ces bris.

Soyez assurés que la Ville de Carleton-sur-Mer fera en sorte que le tout soit réparé pour la saison estivale 2011 afin que vous puissiez continuer à utiliser les différentes infrastructures qui vous sont si précieuses et utiles.

■ Vœux du nouvel an ■

En terminant, je profite de l'occasion pour vous souhaiter au nom de tous les employés ainsi que des membres du conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer une année de santé et de bonheur. En ce siècle de vitesse, prenons le temps d'arrêter et de dire aux personnes qui nous sont proches combien nous les apprécions et les aimons.

Denis Henry, maire

■ Service des loisirs et de la culture ■

→ Activité de danse mixte – Nouvelle formatrice

Le Service des loisirs et de la culture de la Ville de Carleton-sur-Mer est fier de vous annoncer que Laurence Gagnon sera la nouvelle formatrice du cours de danse pour enfants et ados pour la saison hivernale. Les cours débuteront pendant la semaine du 17 janvier prochain. Consultez le dépliant sur la programmation des activités prévues à l'hiver et au printemps 2011 pour plus d'information.

→ Activités aux gymnases de l'école Antoine-Bernard – Nouvelle surveillante

Nous vous annonçons l'embauche de Johanne Gagné qui veillera au bon déroulement de chacune des activités libres. Johanne s'occupera d'installer tout le matériel disponible pour la pratique de l'une ou l'autre des activités et veillera à l'ouverture et à la fermeture des portes menant aux gymnases de l'école Antoine-Bernard. Si vous avez des demandes particulières ou si vous avez des suggestions d'activités en sports et loisir, n'hésitez pas à lui en faire part! Johanne sera présente dès le 10 janvier.

Sabrina Long, coordonnatrice en sport, loisir et culture

CUEILLETTE D'ARBRES DE NOËL

La Ville de Carleton-sur-Mer procédera à une cueillette d'arbres de Noël sur l'ensemble de son territoire **le 14 janvier prochain**. Tous les citoyens pourront déposer leurs sapins en bordure de la voie publique et l'entrepreneur désigné par la municipalité fera la récupération.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La Ville de Carleton-sur-Mer vous informe que la prochaine réunion ordinaire du conseil municipal aura lieu **le lundi 7 février 2011**, 20 h, à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE

Le lundi 7 février, 16 h.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

	2010	2011
REVENUS		
Taxes foncières	2 636 610 \$	2 794 860 \$
Tarification	1 491 300	1 557 000
Paiements tenant lieu de taxes	299 050	304 850
Autres revenus de sources locales	908 550	930 700
Transferts	1 514 240	1 413 390
TOTAL DES REVENUS	6 849 750 \$	7 000 800 \$
DÉPENSES		
Administration générale	794 400 \$	786 300 \$
Sécurité publique	458 250	457 100
Transport	638 500	684 600
Hygiène du milieu	1 058 300	1 017 300
Santé et bien-être	35 000	29 000
Urbanisme et développement	341 550	448 000
Loisirs	1 000 000	962 050
Culture	316 650	319 450
Frais de financement	777 900	757 500
Affectations:		
Remboursement capital	1 307 200	1 425 500
Transfert activités d'investissement		
Surplus affecté	40 000	42 000
Fonds réservés	82 000	72 000
Total des dépenses et affectations	6 849 750 \$	7 000 800 \$

TAXATION	CARLETON		SAINT-OMER	
	2011	2010	2011	2010
FONCIÈRE				
Résidentielle	1,37 / 100 \$	1,33 / 100 \$	0,99 / 100 \$	0,96 / 100 \$
Non résidentielle	1,79 / 100 \$	1,71 / 100 \$	1,41 / 100 \$	1,34 / 100 \$
TARIFICATION				
Aqueduc	420 \$ / unité	420 \$ / unité	190 \$ / unité	140 \$ / unité
Égout	109 \$ / unité	109 \$ / unité	N/A	N/A
Matières recyclables et résiduelles	280 \$ / unité	280 \$ / unité	280 \$ / unité	280 \$ / unité
Terrain vacant desservi (aqueduc/égout)	529 \$ / unité	260 \$ / unité	190 \$ / unité	100 \$ / unité
Terrain vacant partiellement desservi (aqueduc)	420 \$ / unité		190 \$ / unité	

BINGO À CARLETON-SUR-MER

Vous êtes invités à votre bingo hebdomadaire à la salle Charles-Dugas de Carleton-sur-Mer le vendredi le 7 janvier prochain à 19 h 30. Bienvenue à tous!

CHEVALIERS DE COLOMB DE SAINT-OMER

Les membres des Chevaliers de Colomb de Saint-Omer sont invités à leur réunion mensuelle qui aura lieu **le lundi 10 janvier** prochain à 19 h. Venez en grand nombre!

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION

FONCTION	2011	2012	2013	TOTAL
Administration générale	52 000	7 000	7 000	66 000
Sécurité publique	0	0	110 000	110 000
Hygiène du milieu	150 000	370 000	19 370 000	19 890 000
Transport	565 000	15 345 000	570 000	16 480 000
Loisirs & culture	430 000	0	0	430 000
TOTAL	1 197 000	15 722 000	20 057 000	36 976 000

Financement 2010

Revenus de fonctionnement :	0
Fonds de roulement :	80 000
Règlement d'emprunt et subvention :	<u>1 117 000</u>
TOTAL	1 197 000

ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE CARLETON-SUR-MER

L'Association des pompiers volontaires de Carleton-sur-Mer désire remercier chaleureusement tous ceux qui ont collaboré aux activités qui se sont déroulées pendant l'année 2010. Tout particulièrement Steve Rioux PJC, BMR Quincaillerie Saint-Omer, Marché Viens Métro, Restaurant Le Héron, Le coin du travailleur, Intersport de Carleton-sur-Mer, Casse-croûte O'Migoua, Service Tony et Donald, Radio Service MBC, Dépanneur Lapointe, Resto-bar chez Guylaine, Dépanneur central R. Savoie, la Caisse Desjardins de Tracadie ainsi que la Ville de Carleton-sur-Mer. Que ce soit par vos commandites, votre support ou votre participation, sans vous, ces activités n'auraient pu être réalisées.

L'association profite aussi de cette occasion pour remercier l'ensemble de la population de Carleton-sur-Mer de sa participation et de son support lors des activités et pour vous souhaiter à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2011.

GUIGNOLÉE 2010 – REMERCIEMENTS

Le comité de la guignolée et des paniers de Noël 2010 remercie la communauté de Carleton-sur-Mer pour leur grande générosité. La cueillette de la guignolée a permis d'offrir 40 paniers à des familles démunies de notre communauté.

Merci à nos partenaires financiers : le Marché Viens Métro. (Mathieu), le Restaurant Le Héron (Michel et Patrick), la Caisse Desjardins de Tracadie (Jacqueline Loubert), les Constructions scandinaves (Louis Bernard), les Jardins Nicolas Landry (Marcel et Nicolas), l'UPA (Charles Edmond Landry, directeur régional) et le garage J. Y. Otis et fils.

Merci à tous les bénévoles qui ont participé à ces événements.

CERCLE DE FERMIERES DE CARLETON-SUR-MER

Le Cercle des fermières de Carleton-sur-Mer tiendra son assemblée **le 12 janvier prochain**, à 19 h, à la sacristie. Bienvenue à toutes!

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE CARLETON

■ Soirée sociale ■

Le samedi 8 janvier, soirée sociale à compter de 20 h 30 à la salle Charles-Dugas. Musique avec Annette et Gordon.

■ Brunch ■

Le Club des 50 ans et plus de Carleton organise un brunch le 16 janvier à 10 h, suivi de la réunion d'information. Le brunch est préparé par M. Raymond Savoie. Billets en vente auprès de membres du C.A au coût de 11 \$ /membre et 12 \$ /non-membre.

Information : 418 364-7230 (Edna Landry, responsable)

CONSEIL DE FABRIQUE DE CARLETON SOIRÉE TAIZÉ

C'est reparti pour nos rendez-vous mensuels. Venez vous joindre à nous le lundi 17 janvier 2011, de 19 h à 20 h, à la sacristie de l'église St-Joseph de Carleton. L'équipe de pastorale paroissiale de Carleton vous convie à partager un instant privilégié dans l'esprit de Taizé. Une expérience offerte à tous les chrétiens du secteur Mathurin-Bourg (paroisses de Nouvelle, Saint-Omer, Carleton et Maria). Nous invitons particulièrement ceux et celles qui aimeraient découvrir ce qu'est une soirée à la manière de Taizé.

Durant une heure, laissez-vous transporter par la parole de Jésus qui nous est révélée à travers le chant, la musique (piano, guitare et flûte traversière) ainsi que sa prière. Ce temps de méditation vous apportera un souffle réel de paix intérieure. Soyez tous les bienvenus!

SKI ALPIN ET PLANCHE À NEIGE AU PETIT CHAMONIX (MATAPÉDIA)

Les jeunes de 10 ans et plus sont invités à profiter d'un service de transport tous les samedis à partir du 8 janvier. Les jeunes âgés de 10 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte. **Veillez syntoniser les ondes de CIEU-FM pour connaître les conditions de neige!**

Départ du Restaurant Le Héron (Carleton) à 8 h.

Départ du Dépanneur Ultra (Saint-Omer) à 8 h 10.

Départ du Petit Chamonix à 16 h. **Coût** : 14 \$ (transport et billet de remontée inclus). Information : 418 364-7073, poste 234.

MARIA-CARLETON EN LICE POUR LE TOP 10 DES MUNICIPALITÉS PLEIN AIR DU QUÉBEC

Le magazine Géo Plein air (www.geopleinair.com) organise un concours pour déterminer le « top 10 » des municipalités plein air du Québec. L'équipe du magazine a présélectionné 50 municipalités partout au Québec, dont seulement cinq dans la région touristique de la Gaspésie, et les municipalités de Maria et Carleton-sur-Mer en font partie (regroupées sous l'appellation *Maria-Carleton*). Le choix des gagnants se fera par le vote en ligne du public du 7 janvier au 28 février 2011 et les lauréats (nombre de votes au prorata de la population) seront connus dans l'édition du printemps du magazine. Un titre comme celui-ci offre une grande visibilité et, par le fait même, des retombées concrètes.

BOURSE DE LA RELÈVE FRANÇOIS- BOURQUE 2010-2011

Ce programme de l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (URLS-GÎM) s'adresse à toutes les personnes qui performant au niveau de la relève provinciale dans une discipline de loisir ou de sport. Les individus sélectionnés recevront une bourse afin de favoriser l'acquisition de connaissances supérieures dans leur discipline de loisir ou de sport. La période d'application pour le programme « Relève François-Bourque » est maintenant commencée et prendra fin le 15 janvier 2011. Le formulaire est disponible à www.urlsgim.com. Pour toute information, n'hésitez pas à communiquer avec l'URLS-GÎM au 418 388-2121.

ÉCLATS D'HIVER

C'est dans une ambiance de plaisir et de joie que petits et grands ont pu apprécier toute la gamme d'activités concoctées par le comité organisateur le 19 décembre dernier au Quai des arts. Disco sur glace, contes, buffet du midi, chant, danse et musique étaient au rendez-vous. Le Service des loisirs et de la culture de la Ville de Carleton-sur-Mer tient à remercier tout ceux et celles qui ont fait de l'événement un plein succès, ainsi que les généreux commanditaires!

HAÏTI, UN AN PLUS TARD

Le 12 janvier 2011, il y aura déjà un an que Haïti aura été frappé par le terrible séisme qui continue encore aujourd'hui à faire des ravages et à fragiliser ce pays. Que reste-t-il de ce drame? Un peuple encore debout qui porte dans ses yeux l'éclat de la fierté de son indépendance et qui garde toujours dans son esprit un espoir de beauté. Voilà pourquoi il est humain de continuer à les aider, d'avoir une pensée de compassion à leur égard et de les porter dans notre cœur. **Soutien à l'éducation en Haïti**, par le biais de la générosité de la population, supporte quatre projets à caractère éducatif en collaboration avec les Missionnaires du Christ-Roi et des Sœurs St-Paul de Chartres, lesquelles sont en mesure d'émettre des reçus pour fin d'impôt.

Si vous vous sentez interpellés de quelque façon que ce soit par la situation du peuple haïtien, nous sommes en mesure de bien vous informer. Information auprès de Raymonde Arsenault, présidente, au 418 364-3173, ou Simone Arsenault, trésorière, au 418 364-3464.

ARPEMENTS VERTS ET PATINOIRE EXTÉRIEURE

Au moment d'écrire ces quelques lignes, le centre de plein air Les Arpents Verts et la patinoire extérieure située à l'O.T.J. ne sont pas en opération étant donné le manque de collaboration de mère Nature! Dès que les conditions le permettront, ces deux infrastructures seront ouvertes au public. Pour ce qui est des Arpents Verts, nous souhaitons vous informer le retour de la carte de membre au coût de 30 \$ pour toute la saison ainsi que l'acquisition d'un traîneau pour enfant en bas âge pouvant être tiré par un adulte dans les pistes de ski de fond! Cet équipement sera en location sur place au coût de 5 \$. Enfin, dès que la météo rendra la chose possible, un anneau de glace verra le jour à proximité du chalet d'accueil.

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

Aux personnes concernées par le projet de règlement suivant :

Projet de règlement 2010-186 modifiant la zone I-2 du règlement de zonage 91-123 de l'ancienne municipalité de Saint-Omer pour la zone 132-M par l'ajout de l'usage « réparation de la carrosserie, de la peinture, de l'intérieur et des glaces et pare-brise de véhicules automobiles » à la ligne « usages spécifiquement autorisés ».

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée directrice générale et greffière de la Ville de Carleton-sur-Mer :

QUE le conseil, lors de la séance extraordinaire tenue le 9 décembre 2010, a adopté le projet de règlement ci-haut mentionné;

QUE la modification du règlement de zonage vise en particulier la zone I-2 à même la zone MI-1 du plan de zonage du secteur de Saint-Omer;

QU' une illustration de la zone concernée peut être consultée au bureau de la municipalité;

QUE le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QUE le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée au 629, boulevard Perron à Carleton, aux heures régulières de bureau;

QU' une consultation publique sur ce projet de règlement aura lieu à la salle de l'hôtel de ville de Carleton-sur-Mer, lors de l'assemblée du conseil municipal le 17 janvier 2011 à 20 h, au cours de laquelle sera expliqué le projet de règlement et les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement seront entendus à cette assemblée.

Signé à Carleton-sur-Mer, ce 28^e jour de décembre 2010.

Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière
(Parution et publication *Du coin de l'œil*, le 7 janvier 2011)

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que lors de la réunion extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer tenue le 20 décembre 2010, le règlement numéro 2010-187 concernant les prévisions budgétaires 2011 a été adopté.

Ledit règlement est actuellement déposé au bureau de la soussignée et peut être consulté pendant les heures d'affaires.

Le règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 21 décembre 2010.

Caroline Asselin, directrice générale et greffière
(Parution et publication *Du coin de l'œil*, le 7 janvier 2011)

BIBLIOTHÈQUE GABRIELLE-BERNARD-DUBÉ

Veuillez prendre note que la **bibliothèque sera fermée du 23 janvier au 7 février inclusivement**. Nous procéderons alors à un changement du système informatique. Merci de votre collaboration. Pour plus d'information, contactez-nous au 418 364-7103 (Julie Poulin).

HOCKEY BOTTINE

Dans le cadre de l'événement *Plaisirs d'hiver*, le Service des loisirs et de la culture de la Ville de Carleton-sur-Mer organise un tournoi amical et familial de hockey bottine **le samedi 29 janvier à la patinoire extérieure de l'O.T.J. de Saint-Omer**. Formez des équipes intergénérationnelles et venez profiter des plaisirs de l'hiver! Le nombre d'équipes est limité, faites vite! Pour information et inscription, contactez Sabrina Long au 418 364-7073, poste 234. Date limite d'inscription : 25 janvier, 16 h.

FORMATEUR EN SKI DE FOND RECHERCHÉ

Le Service des loisirs et de la culture de la Ville de Carleton-sur-Mer est à la recherche d'un passionné de ski de fond qui voudrait transmettre les techniques de base aux plus jeunes durant une ou deux journées cet hiver. Cette activité peut se tenir soit un samedi en février ou une journée durant la semaine de relâche, dépendamment des disponibilités du formateur. Si vous êtes un mordu de ski de fond et que vous voulez véhiculer vos connaissances, c'est le moment! Un cachet vous sera remis. Information : 418 364-7073, poste 234.

ACTIVITÉS DE LOISIRS – HIVER 2011

Il est encore temps de s'inscrire aux activités de loisir-culture pour l'hiver et le printemps 2011. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges! Voici les cours auxquels vous pouvez vous inscrire :

- Cours de dessin réaliste
- Cours d'histoire de la Gaspésie
- Soccer intérieur pour les jeunes
- Aérobie
- Karaté
- Yoga
- Pilates et tonus
- Frisbee mixte libre
- Badminton mixte libre
- Danse mixte pour enfants et ados.

Cours de danse d'une durée de 12 semaines avec présentation d'un petit spectacle à la 13^e semaine.

<u>Groupe</u>	<u>Quand</u>
4 à 5 ans	lundi de 18 h à 19 h – Dès le 17 janvier
6 à 8 ans	mardi de 18 h à 19 h
9 à 12 ans	lundi de 19 h à 20 h – Dès le 18 janvier
13 à 16 ans	mardi de 19 h à 20 h

Information et inscription au 418 364-7073, poste 231.

CINÉTOILE : DE RETOUR LE 16 JANVIER

Le dimanche 16 janvier à 14 h : À L'ORIGINE D'UN CRI, du réalisateur québécois Robin Aubert, avec Patrick Hivon, Michel Barrette, Louise Latraverse et Nicole Leblanc.

Le vendredi 21 janvier à 20 h et le dimanche 23 janvier à 14 h : MÈRES ET FILLES, de la réalisatrice française Julie Lopes-Curval, avec Catherine Deneuve et Marie-Josée Croze.

Les programmes sont disponibles au Quai des arts, à l'hôtel de ville et dans les établissements commerciaux.

Entrée régulière : 8 \$ – Étudiant : 4 \$ – Ciné-carte 25 \$ (4 films).
Pour information : cinetoile.info ou 418 364 6822, poste 370.